



# Cercle Généalogique de la Mayenne

28 rue Henri de Gisors

53000 LAVAL

Tél : 02 43 53 39 98

e-mail : [cgmayenne53@gmail.com](mailto:cgmayenne53@gmail.com)

site : [www.genealogie-53.org](http://www.genealogie-53.org)

## REGLEMENT INTERIEUR

### PREAMBULE

Art. 1 - Conformément à l'article 12 des statuts de l'association, il est établi un « Règlement intérieur » sur proposition du Conseil d'Administration, approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Janvier 2020.

Ce règlement pourra être ultérieurement modifié ou complété dans les mêmes conditions.

### ADHESIONS AU CERCLE GENEALOGIQUE DE LA MAYENNE (C.G.M.)

Art. 2 - L'adhésion à l'association implique notamment :

- de remplir et de signer un « bulletin d'adhésion annuel »
- de verser la cotisation annuelle fixée dans les conditions indiquées ci-après (Art. 3)
- d'observer les dispositions des statuts et celles du règlement intérieur.

### COTISATIONS

Art. 3 - Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuvera le montant de la cotisation due par ses membres ou adhérents.

### POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

Art. 4 - Le CGM s'engage, conformément à la législation en vigueur en France et en Europe à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel de ses adhérents.

Le CGM ne traite les données personnelles que pour des finalités déterminées, explicites et légitimes.

**A cet effet, les finalités poursuivies par le Cercle Généalogique de la Mayenne sont les suivantes :**

- Gérer l'identité de l'adhérent et l'authentifier.
- Encaisser les règlements (cotisations, dons, remboursement de frais).
- Stocker les données de l'adhérent.
- Donner aux adhérents, l'accès à notre base de données et aux informations sur notre site internet [genealogie-53.org](http://genealogie-53.org)
- Transmettre à son adresse, la revue.
- Lui adresser des informations.

Les données des adhérents sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus, pendant une durée de trois ans après le non renouvellement de l'adhésion à l'association.

### **Quelles sont les données traitées ?**

Le Cercle Généalogique de la Mayenne traite les catégories de données suivantes :

- Données d'identification : Nom, prénom.
- Caractéristiques personnelles : l'année de naissance, le lieu de naissance, profession (facultatif pour l'adhérent).
- Données de contact : adresse postale, adresse courriel, numéro de téléphone.

### **Quels sont les destinataires des données ?**

- Les données collectées sont destinées exclusivement au fonctionnement interne du Cercle Généalogique de la Mayenne.
- Les noms, prénoms et adresses mail sont nécessaires pour vous donner l'accès à la base de relevés mise en ligne sur notre site : [genealogie-53.org](http://genealogie-53.org).
- Les noms, prénoms et adresses mail figurent sur la liste des adhérents accessible uniquement par ces derniers par mot de passe sur notre site.

Ce site est hébergé chez notre sous-traitant INFOMANIAK basé en Suisse qui s'engage à respecter les règles du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Le CGM ne cède ni ne loue les données à caractère personnel à des tiers à des fins de marketing. La divulgation ne pourra intervenir que dans les cas suivants :

- sur autorisation de votre part,
- sur demande des autorités légalement compétentes, sur réquisition judiciaire, ou dans le cadre d'un contentieux judiciaire.

### **Quels sont vos droits ?**

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

### **Comment exercer vos droits ?**

Vous pouvez exercer vos droits à tout moment en nous contactant par courrier ou courriel à l'association.

Toute demande d'exercice de vos droits doit être accompagnée de la photocopie d'un justificatif d'identité. Une réponse vous sera adressée sous un mois.

En résumé les nouveaux droits de nos adhérents sont les suivants :

- Droit de rectification : les adhérents concernés peuvent demander que leurs informations soient mises à jour ou corrigées.
- Droit à l'oubli : les adhérents concernés peuvent demander que leurs informations soient supprimées de manière définitive.
- Droit d'opposition : les adhérents concernés peuvent demander que leurs informations ne fassent pas l'objet de certains traitements ou utilisation.
- Droit d'accès : les adhérents concernés ont le droit de connaître l'ensemble des données qui ont été collectées à leur sujet et l'usage qui en est fait.

### **PRETS D'OUVRAGES**

Art. 5 - La durée des prêts aux adhérents, de livres et revues de la bibliothèque de l'association est limitée à un mois.

### **TRAVAUX DE DEPOUILLEMENT**

Art. 6 - Les dépouillements consistent à élaborer des répertoires d'actes.

Toute personne qui dépose des relevés, des travaux personnels, accorde le droit au C.G.M. d'en disposer à sa convenance.

### **SITE INTERNET**

Art. 7 - Afin de faire connaître son existence et ses activités, le C.G.M. dispose d'un site internet dont la présentation et le contenu sont définis par le Conseil d'Administration et susceptibles de subir des modifications.

Le site comprend plusieurs zones.

Une partie accessible à toute personne connectée sur internet.

Une autre, appelée « Internet, Consultation de la Base, Espace adhérents, Carnet d'adresses » est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation. L'accès se fait par identifiant et mot de passe délivrés par le C.G.M.

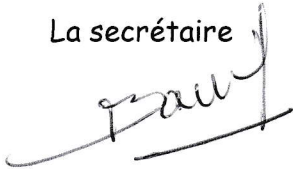
La définition, les conditions d'alimentation et de consultation de la base de données sont définies par le Conseil d'Administration.

## MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

Art. 8 - Le Trésorier est chargé de constituer l'inventaire des matériels et mobiliers de l'association et de le tenir à jour, en précisant les lieux où ils sont utilisés et par qui ils sont détenus.

Fait à LAVAL, le 27 Janvier 2020

La secrétaire



Raymonde DAVID

La Présidente



Josette JOURDAN